

À L'ATTENTION  
DES AVOCATS ET JUSTICIABLES

L'AUDIENCE DE LA TROISIÈME CHAMBRE DE LA MISE EN ÉTAT  
DU JEUDI 04 DÉCEMBRE 2025 N'AURA PAS LIEU EN RAISON DE LA  
TENUE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU BARREAU.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE DE  
LADITE AUDIENCE SONT RENVOYÉES AU JEUDI 29 JANVIER 2026.

Fait à Lomé, ce 02 décembre 2025



Me AMETOENYENOU Apédo